

Depuis l'organisation de son service d'hiver, la Compagnie du Nord délivre à prix réduits, à ses employés, les denrées alimentaires et le combustible. Elle leur fournit également des médicaments lorsqu'ils sont malades. Enfin, elle leur donne un demi-salaire lorsqu'ils sont blessés.

La présence à Roubaix de notre compatriote, M. Gustave Nadaud, coïncidant avec la fête de Sainte-Cécile, a fourni une occasion toute naturelle de lui offrir un témoignage des sentiments qu'il inspire par sa personne et par ses talents. Poète et compositeur, il a acquis une célébrité européenne et sa ville natale s'honore de le compter au nombre de ses plus chers enfants.

La musique de la ville et la société chorale ont été successivement lui donner des sérénades et il les a reçues avec cette aménité et cette modestie qui sont inséparables d'un mérite vrai. Puis, le lundi, M. Nadaud a bien voulu venir s'asseoir au banquet des musiciens qu'il a charmés tout une soirée par la complaisance qu'il a mise à leur chanter avec le goût le plus pur ses plus jolies productions.

(Communiqué.)

La messe de Sainte-Cécile a eu lieu cette année dans l'église Notre-Dame, comme nous l'avions annoncé.

La Société de la Grande-Harmonie y a exécuté, devant une assemblée nombreuse, trois grands morceaux dans lesquels elle a prouvé qu'elle peut aborder tous les genres de difficultés.

L'ouverture de *Sémiramis* a été détaillée avec soin, et les différents genres de nuances convenablement observés; la symphonie de Beethoven, enlevée avec un aplomb et une intelligence dignes de ce chef-d'œuvre, a produit le plus grand effet. Enfin, la fantaisie de *Lucie de Lammermoor* a mis en relief toutes les ressources que la Grande-Harmonie trouve dans son sein pour l'exécution des solos.

Tous ont été joués de manière à mériter des applaudissements que le respect dû au lieu saint a seul empêché de leur donner; mais nous citerons particulièrement M. Charles Wattel, qui possède une très-belle qualité de son, et phrase admirablement tous les passages où la clarinette domine.

On a remarqué encore une variation pour ophicléide, jouée dans la perfection, et suivie d'une variation pour trombone, annonçant aussi un artiste consommé.

Peu de personnes ont pu s'apercevoir que ces deux solistes n'en faisaient qu'un et que c'était M. Désiré Catteau qui, par suite d'une absence légitime d'un de ses camarades, s'était chargé de la variation de trombone qu'il ne connaissait pas et la jouait sur un instrument neuf qu'il n'avait jamais touché.

Nous n'avons pas besoin de redire que les progrès constants de notre musique sont principalement dus à l'impulsion que M. Victor Delannoy a su lui donner, et à la manière habile avec laquelle il la dirige.

L'inventeur du métier à tisser la soie mû par l'électricité, c'est-à-dire fonctionnant et sans autre auxiliaire que celui d'un surveillant manuel, est en ce moment à Saint-Etienne, où il a soumis son appareil aux ferrandiers de la ville. Sauf quelques imperfections dans le travail, qui pourront être facilement rectifiées, il paraît que le métier Cadot (c'est le nom du métier lyonnais), est appelé à rendre d'importants services. Les étoffes façonnées, établies d'après le système Jacquart, lui sont spécialement applicables. Ce serait toute une révolution dans la

fabrique des tissus, révolution qui ne profiterait pas moins aux travailleurs qu'aux consommateurs.

Nous lisons dans le *Journal de Gand* :

« On nous racontait que les résultats du procès gagné, il y a quelque temps, en France, par le duc d'Aumale, contre Mme De Clercq, de Tournai, dans l'affaire de la succession des princes de Rohan, sont tellement importants que les seuls droits d'enregistrement acquis à l'Etat sur beaucoup d'actes qui n'ont pas été jusqu'ici soumis à cette formalité, s'élèveront à environ 8 millions de francs. Cette somme, il est vrai, n'a acquis une aussi grande importance que par suite de doubles droits qui devront être perçus.

« On ne doit pas ignorer que Mme De Clercq possède une fortune qui lui permet de supporter la perte de ce procès sans en être aucunement ébranlée. »

La réunion du comité consultatif composé de docteurs en médecine chargés de l'examen des sujets malades de la phthisie pulmonaire, et guéris par l'emploi de l'hélicine, a eu lieu ces jours derniers sous la présidence du docteur de Lamare. Depuis que cet habile praticien a présenté à l'Institut sa découverte de la préparation de l'hélicine, ainsi que le mentionnent les comptes-rendus de l'Académie des Sciences, il a obtenu de nombreuses guérisons de phthisie, par l'emploi de cette substance, chez des individus que la médecine avait condamnés.

Il ne sera donc plus vrai de dire que cette maladie est toujours incurable. Dans de certaines localités de la France et de l'étranger, les effets ont été vraiment merveilleux. On lit dans le journal de Vérone que l'hélicine du docteur de Lamare est à la phthisie pulmonaire ce que la quinine est aux fièvres intermittentes. Quoique l'enthousiasme du journal de Vérone puisse paraître exagéré, il est toujours vrai de dire que cette découverte est un grand service rendu à la science et à l'humanité.

Voici une invention qu'il est utile de faire connaître : c'est une brouette, une simple brouette qu'un officier de notre armée vient d'inventer, et pour laquelle il a obtenu un brevet.

Cette brouette, placée sur deux roues au centre de la caisse, lesquelles, par un moyen des plus simples, n'en forment plus qu'une, pour pouvoir passer dans les sentiers étroits ou sur une planche, est d'une légèreté fort remarquable. Malgré la forte charge qu'on peut lui donner, l'homme n'a plus à dépenser cette force musculaire que nécessitent celles à une roue, puisqu'il n'y a plus à s'occuper de la tenir en équilibre ni de porter la charge sur les bras, sans compter que le mouvement de l'homme, pour vider la brouette en la tournant de droite à gauche, n'existe plus, puisque la brouette Mazoudier se vide tout simplement en relevant les bras et en lui faisant faire bascule sur les roues.

Ainsi les terrassiers cantonniers, industriels de toute nature, trouveront un avantage considérable à l'emploi de ce petit véhicule, puisque avec l'économie du temps, ils en trouveront aussi une très grande dans la main-d'œuvre.

Nous ne savons, dit l'Abbevilleois, si le lin a jamais atteint un prix aussi élevé que celui qu'il obtient en ce moment sur nos marchés. Il n'y a pas moins de 40 % de hausse sur les prix ordinaires. Ce renchérissement tient à ce que la récolte a manqué dans quelques-uns de nos centres producteurs. La région la plus heureuse peut-être a été le Vimeu, où les lins donnent

lieu aujourd'hui à d'importantes transactions. Les cultivateurs qui n'avaient pu trouver à vendre leur récolte sur pied au mois de juillet, la vendent en verge avec des bénéfices considérables.

Nous trouvons dans plusieurs journaux des départements le *Communiqué* suivant :

« Par arrêté ministériel, en date du 18 novembre 1858, sont interdites dans les écoles publiques et libres, les éditions de l'*Histoire abrégée de l'Eglise*, par Lhomond, renfermant un appendice, sous le titre de continuation, sans nom d'auteur, ou avec les initiales F. J. L.

« Ladite continuation se trouve intercalée entre les chapitres de Lhomond ayant pour titre : Doctrine du Concile sur le Purgatoire, etc.; et réflexions sur les scandales. Elle se divise en dix-huit chapitres, dont le premier est intitulé : Clôture du Concile de Trente, et le dix-huitième finit par ces mots : « La révolution de 1830 fit éclater plus vivement les vertus et la tolérance de l'Eglise française, qui jouit aujourd'hui d'un calme complet. »

La tempête violente qui règne depuis quelques jours en Manche, a causé, comme on devait le craindre, de nombreux sinistres.

Un grand steamer à hélice, chargé de charbon, le *Herwich*, capitaine Weatherley, qui venait d'Hartlepool à Londres, surpris par l'ouragan près de la côte de Norfolk, a sombré en vue de Yarmouth. — L'équipage a réussi à atteindre la côte dans une embarcation.

Un abordage a eu lieu, dans la nuit de dimanche à lundi, entre la barque de pêche de Yarmouth *Star-of-the-East* et le brick charbonnier *Hope*, de Whitby. Le bateau-pêcheur a sombré immédiatement; cinq ou six hommes ont pu se réfugier à bord du brick; mais le capitaine et six matelots ont péri.

On parle, sans détails précis, d'un grand nombre de naufrages près d'Hartlepool. — Enfin, à l'embouchure de la Tamise, beaucoup de pêcheurs ont cruellement souffert.

Le 15 et le 16, un violent orage, qui, à certains moments, ressemblait à un ouragan, a éclaté sur Londres, et a causé, outre de notables dommages, la mort de plusieurs personnes.

Le vent était tel qu'il devenait dangereux pour les petits bateaux de s'aventurer du côté de Chelseareach, et plusieurs schooners ont été gravement endommagés. Tous les arbres, toutes les plantations des différents parcs royaux et publics ont été sérieusement atteints. De nombreuses cheminées ont été précipitées dans les rues.

Un constable nommé Wilson a péri probablement dans le Sorrey-canal, son corps n'a pu être retrouvé. Le plus terrible événement a eu lieu dans le voisinage si peuplé de Spitalfields, où douze personnes ont été englouties sous les ruines d'une maison renversée par le vent.

FAITS DIVERS.

— La magistrature lyonnaise poursuit en ce moment un délit de caractère le plus étrange. Un grand nombre d'habitants notables ont reçu par la poste, un pamphlet anonyme dirigé contre l'administration et la personne de M. Vaïsse, sénateur, préfet du département du Rhône. Cette espèce de libelle est écrit avec une grande violence et n'a de base que la calomnie.

— On a appelé de nouveau hier, à la 6.° chambre de police correctionnelle, l'affaire de M. le comte de Montalembert; on savait qu'il n'y aurait pas de remise, aussi l'empressement

du public a-t-il été grand. Longtemps avant que les portes fussent ouvertes, la foule stationnait dans la cour de la Ste-Chapelle.

On sait que, dans le numéro de la Revue, le *Correspondant* du 25 octobre dernier, M. le comte de Montalembert, a publié un article ayant pour titre : « Un débat sur l'Inde devant le Parlement anglais. » M. le procureur impérial de la Seine requit la saisie de ce numéro, et une instruction fut suivie contre l'auteur de l'article, M. de Montalembert, et contre le gérant de la Revue. Cette instruction eut pour résultat le renvoi de M. Douniol (François-Charles), gérant de la Revue le *Correspondant*, et de M. le comte de Montalembert (Charles), ancien pair de France, devant le Tribunal correctionnel, comme prévenus :

1.° D'excitation à la haine et au mépris du Gouvernement de l'Empereur, délit prévu par l'art. 4 du décret du 4 août 1848; 2.° d'attaque contre le respect dû aux lois; délit prévu par l'art. 3 de la loi du 27 juillet 1849; 3.° d'attaque contre les droits et l'autorité que l'Empereur tient de la Constitution et du suffrage universel, délit prévu par l'art. 1.° du décret du 11 août 1848; 4.° d'avoir cherché à troubler la paix publique en excitant le mépris ou à la haine des citoyens les uns contre les autres, délit prévu par l'art. 7 du décret du 4 août 1848.

La loi interdisant formellement le compte-rendu des débats judiciaires en matière de délits de presse, nous ne pouvons les publier.

Une dépêche télégraphique nous apprend qu'après six heures de débats et une heure de délibération, le tribunal de police correctionnelle a condamné M. de Montalembert à six mois de prison et 3,000 fr. d'amende; Douniol, gérant du *Correspondant*, a été condamné à un mois de prison et 1,000 fr. d'amende.

— On écrit de Saint-Bertrand à l'*Aigle* de Toulouse :

Une scène déplorable vient de se passer entre M. Victor Cazes, conservateur de la bibliothèque de Saint-Bertrand, l'auteur des *Massouquets de San Biatch*, et M. Nérée Boubée, l'éminent géologue.

M. Nérée Boubée étant allé au bureau de poste pour acheter des timbres, y a rencontré M. Cazes qui, à l'instant même, est sorti du bureau et s'est posté sur le perron, attendant M. Nérée Boubée. A peine ce dernier mettait le pied sur le seuil de la porte, que M. Cazes lui dit : « Monsieur, vous avez commis une faute d'orthographe dans votre *Guide du voyageur à Luchon*. » — Eh bien! répond M. Boubée, s'il ne s'agit que d'une faute d'orthographe, il n'est pas difficile de la corriger.

« A l'instant même, » répond M. Cazes avec une animation qui doit surprendre chez un homme de son âge (il a soixante-dix-huit ans); et levant sa canne à corbin, il en assène un coup violent sur la figure de M. Boubée. Les lunettes du géologue ont été brisées du coup, et la canne, frappant sur l'œil, droit, a fait à la pommette et aux sourcils une blessure assez grave. M. Boubée avait la figure ensanglantée et le sang tombé jusqu'à sa chemise.

M. Cazes ne s'en est pas tenu là. Il a traité M. Boubée de voleur et de brigand, et lui a crié : « Si, dans quatre jours, tu es encore ici, tu es mort. »

Arrêté par la gendarmerie, M. Cazes a avoué l'inqualifiable brutalité avec laquelle il avait traité M. Boubée. Il a remis entre les mains des gendarmes la canne qu'il porte habituellement et qui lui a servi à frapper son adversaire. Le juge de paix, après avoir procédé à une première information, a ordonné aux gendarmes de conduire M. Cazes à Saint-Gaudens, et de le mettre à la disposition du procureur impérial.

« Bonne mère, mère chérie, interrompit Marie d'un ton suppliant, la pensée de t'avoir déshonoré sur ce point est pleine d'amertume pour moi; mais ne trouverais-je pas aussi amer d'être contrainte de me marier contre mon inclination pour pouvoir m'appeler la dame de Malkolmsnas, » et de me voir forcée par là de rougir d'un mari incapable de prononcer dix phrases convenables dans l'espace de tout un mois? »

« Ne parle-t-il pas toujours très raisonnablement? »

« Oui, mais éternellement de son agriculture; il ne connaît et ne comprend pas autre chose! Et moi, chère maman, pardonne-le moi une fois pour toutes, je ne veux ni me marier, ni devenir riche à des conditions si dures; je suis en état de me nourrir moi-même.

« Et de souffrir de la faim si le salaire est insuffisant, et enfin de devenir une vieille fille, qui en sera réduite à tricoter des chaussettes et à filer du chanvre les lunettes sur le nez. »

Le ton de madame N... était celui d'une plaisanterie amère.

« Soit, chère maman, répondit Marie avec un gai sourire; le sort qu'on choisit soi-même plaît toujours. — Mais notre lumière touche à sa fin — dormons maintenant et rêvons de tout, sauf de Malkolmsnas. »

Le riant soleil du matin se jouait dans les deux petits myrtes que Marie avait dépouillés si souvent quand une des jeunes personnes de la ville prenait la couronne nuptiale. C'était deux jours après la soirée que nous avons décrite plus haut; Marie, assise comme toujours à la table près de l'unique fenêtre de la chambre, était occupée de son travail pressant.

On frappa à la porte. « Entrez! » cria la mère de Marie, en jetant à la hâte son châle des dimanches sur ses épaules.

La toilette d'intérieur de Marie était pleine de goût et n'avait pas besoin de renfort; néanmoins, quand le bruit des pas d'un étranger frappa son oreille, elle passa involontairement plusieurs fois la main sur ses cheveux.

« C'est à madame N... que j'ai l'honneur de parler? demanda l'ingénieur Williamsson, d'un air si aisé qu'il eût été impossible ce jour-là de le trouver ni distrait, ni timide.

« Oui, monsieur; nous avons déjà fait connaissance par la fenêtre, » répondit madame N. d'un air aimable. « Ma fille; — l'ingénieur salue Marie — peut-être la connaissez-vous déjà personnellement? »

Marie rendit le salut et offrit une chaise à William.

« J'ai l'honneur d'être déjà connu de mademoiselle, dit l'ingénieur; cependant, poursuivit-il avec une inflexion de voix qui parut plaire particulièrement à Marie, cependant je n'ose m'autoriser de cette connaissance pour ma visite; je ne me présente ici qu'en qualité de suppliant. »

Un regard bienveillant de Marie encouragea l'éloquence de William, bien plus que cette franche question de madame N... : « Pourquoi? — A propos des copies à faire, je suppose? »

« Non, madame, s'empressa de répondre William, réprimant avec peine la contrariété qu'il éprouvait de cette supposition. Il m'est impossible de proposer à mademoiselle un travail si ennuyeux; mais il serait peut-être moins téméraire de la prier respectueusement de me colporter quelques plans.

« Je n'oserais l'entreprendre, monsieur l'ingénieur! répondit Marie, car je sais qu'un travail de ce genre exige une précision extraordinaire.

« Je n'aurais point exprimé ce désir, continua William, si je n'avais entendu parler, mademoiselle, de votre talent remarquable pour le dessin, et si je n'avais cru que cette occupation serait des plus faciles pour vous.

« S'il m'était possible de voir un de ces plans! reprit Marie, qui balançait entre le désir d'accepter ce travail et la crainte de ne pouvoir l'exécuter.

« Si vous le permettez, j'irai, à l'instant même, en chercher un que je ne fais que de commencer.

« Comme il vous plaira, monsieur l'ingénieur! — pourvu seulement que vos peines ne soient pas perdues! »

« Je n'ai pas cette inquiétude. » William partit comme un trait. A peine était-il sorti que madame N... dit à sa fille :

« Où donc avais-tu les yeux, ma chère Marie? Ce jeune homme est-il timide et embarrassé? Il est même aussi agréable et aussi aisé dans ses manières qu'on puisse le désirer! »

« Oui, c'est vrai, il l'est en effet — et je me rappelle maintenant qu'il se montrait parfois aussi sous un meilleur jour vendredi — par exemple, quand il causait avec la maîtresse de la maison.

« Vois, il revient déjà — débarrassons la table des ouvrages de main! Dieu veuille que tu sois capable d'entreprendre les plans, mon enfant! — Ce serait réellement une bien bonne ressource.

« Cela dépendra du temps qu'exige ce travail. — Il le paiera sans doute bien. Mais, à propos,

je t'en prie d'avance, chère maman, que je n'aie pas à recevoir le paiement de sa main, qu'il te le remette quand je ne serai pas à la maison.

« Ne t'inquiète pas de cela, ma fille; je vois bien qu'il a trop de délicatesse pour entrer en pourparler avec toi à cet égard.

« Un tel... Silence! le voici déjà! » Marie mit son ouvrage de côté, ouvrit les jalousies, et aida obligeamment le jeune ingénieur à étendre le plan, sur lequel ils se penchèrent ensuite familièrement tous les deux : lui décrivant, elle prêtant l'oreille.

Quelle douce récompense pour William de pouvoir parcourir, à côté d'une jeune et jolie personne, la route sur laquelle, tout récemment encore, il avait exécuté des travaux pénibles, sous l'influence du mauvais temps! A chaque point, il s'arrêtait aussi longtemps que possible; enfin, regrettant la rapidité des minutes, il lui fallut bien rouler le plan, et son regard interrogateur chercha celui de Marie.

Marie était accoudée, pensive, sur la fenêtre, et William, qui la considérait en silence, sentit s'évanouir tous ses « mais »; — n'importe ce qu'elle allait faire et dire, il était persuadé que jamais il n'avait vu une jeune personne si aimable, et en même temps si modeste et si digne.

« Eh bien, monsieur l'ingénieur, je tenterai l'essai; mais, s'il ne réussit pas, le dommage pourra-t-il se réparer? »

« Très facilement; — je n'aurai qu'à faire une nouvelle copie du plan! »

« De cette manière, répliqua Marie, en contractant les coins de sa bouche, le profit ne sera pas très grand pour vous! Mais, si vous le permettez, monsieur l'ingénieur, j'essaierai de ce-

asso
s'éta
dist
appa
sible
dont
d'un
Ch
ordr
mali
impl
habl
diffé
dom
atte
certi
faus
qu'il
D'
d'esc
et le
chac
sède
de
chiff
trans
Chaq
somm
A
ché
ta m
costu
vait
dans
de cl
Ce
plein
richi
subit
bien
trouv
Les
empl
leurs
empê
sont
fait
sont
ment
locali
de s'
suite
positi
—
l'enqu
régul
chemi
tre de
publi
année
toutes
158,3
Le
qui fi
dont
le no
le fait
est de
Le no
millio
à 7.
Qua
tables
que l
coup
l'ense
tuées,
de vo
blessé
geurs.

pier le
il n'y
« R
« U
rien
J'acce
« Je
résolu
vous
quelq
tâche.
« Bi
dre ce
quelq
mais
chain.
Que
reux q
import
fut coi
la fille

(La

Som
nouve
17 den
Les
vies pa
teurs.